

CONSEIL MUNICIPAL du Mercredi 24 Novembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-quatre novembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de NOAILLY régulièrement convoqué dans les formes et délais prévus par la loi, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal en Mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick MEUNIER, Maire.

Présents : Patrick MEUNIER - Sandra ARCHIMBAUD –Nicolas CARRIE — Valérie VERNAY - Marc-Antoine FABRE – Sarah THEVENET – Véronique GERBE – Jean Louis MARGOTTON – Christophe DALLERY - Vincent GLON – Vincent LAURAND- Serge PETIT

Absents excusés : Sandrine DOMINGUES - Jérémy THEVENET

Secrétaire : Sandra ARCHIMBAUD

Le précédent compte rendu du Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Budget : Décisions modificatives :

Mr le Maire présente la décision modificative n° 2 en vue d'opération d'ordre pour les paies des agents contractuelles en poste compte tenu de l'arrêt maladie de notre secrétaire et des comptes fonctionnement au comptes dépenses imprévues et du compte investissement au compte immobilisations en cours pour régularisation écriture.

Agrandissement du Colombarium

Il reste actuellement 3 cases disponibles. Voir la possibilité d'augmenter les disponibilités avec six cases avec tablettes et avec éventuellement la création de cavurnes (comme le columbarium, la cavurne est destinée à recevoir les cendres d'un défunt. Issu de la contraction des mots « caveau » et « urne »). Des demandes sont en cours et les devis seront présentés prochainement.

Voirie

Présentation des devis estimatifs concernant les projets voiries 2022 avec le Département avec lequel la commune a une convention.

Route de St Forgeux : curage des fossés et stabilisation des accotements : 57102.00 HT

Route de Garambeau (de l'étang jusqu'à la limite de la commune de la Bénisson Dieu) : curage des fossés et stabilisation des accotements : 7140.00 HT

Lotissement des Pétunias : réfection du trottoir sur 42 mètres linéaires 5008.00 HT

Lotissement Beauvallon : cheminement autour du parking desservant les pavillons : 10800.00 HT

Les travaux sont subventionnés à hauteur de 60 %.

Un appel d'offres sera lancé en début d'année 2022.

Le chemin de la rivière, pour un fossé d'un côté et bicouche sur 250 mètres à faire chiffrer.

Maison Ardoise

Quelle destination donnée à cette habitation de 300 m2 :

Sondage fait auprès des conseillers pour décider de la destination de cette maison. Locaux professionnels, para médical partagés.

Informations commissions

Aimer vivre à Noailly 26/10/2021

Une réunion s'est tenue le 26 octobre 2021 portant notamment sur les décorations de Noël. Toujours dans un esprit de recyclage, des achats ont été effectués à EMMAUS et des décorations faites par des bénévoles avec du bois de récupération.

La cabane ainsi que le banc (en bois de palettes) ont été terminés et seront installés le 2 décembre (avec le sapin) sur la place Verdun. De plus, les lumières installées cette année seront, en partie à énergie solaire.

Mercredi 24 Novembre 2021

Le concours photos sera renouvelé du 15/12 au 15 février ainsi que la demie journée pour nettoyer la nature en juin 2022. Prévoir un point de collecte pour les sapins de Noël usagés pour un seul voyage en déchèterie. (à mentionner sur Panneaux Pocket).

Projet de la MTL

Dans le cadre du projet d'agrandissement de la MTL, une rencontre avec l'architecte a eu lieu le 16 octobre dernier. Esquisses et plan présentés intérieurs et extérieurs. L'esquisse retenue sera la première avec le toit plat, par contre revoir l'intérieur pour l'accueil, WC et vestiaires.

Achat tracteur

Des devis avaient été demandés pour l'achat d'un tracteur pour la commune : broyage de chemins, chargement de terre ou gravats (actuellement fait à la main). Un devis a été présenté pour un tracteur de 2004 sans chargeur, et un devis trop élever non retenu, demande sur un tracteur local, faire une relance sur l'entreprise locale.

Informations diverses

Boîtes à livres,

Suite au sondage effectué par les jeunes étudiantes auprès des habitants de Noailly, la meilleure place resterait vers l'épicerie. L'entreprise partenaire qui fabrique cette boîte à livres propose plusieurs plans présentés lors du conseil. Une réponse est demandée début décembre.

Rencontre avec Robin Yacar de l'association « la Filoutrie » le 26 octobre 2021.

La filoutrie est une association ayant pour but le partage intra et intergénérationnel ainsi que la découverte ou redécouverte du patrimoine matériel et immatériel du Roannais par le biais d'événements festifs. Actuellement elle est plus connue sur la Côte Roannaise. Elle organise des événements alliant musique électro et lumière. Leur projet est de filmer et mettre en musique les bâtiments historiques de notre région. La demande porte sur la possibilité de mettre en image et musique le parc et la chapelle.

CCAS

Une réunion du CCAS a eu lieu le 22 novembre pour l'organisation du repas « des anciens » prévu le 10 décembre prochain. Actuellement 59 personnes ont répondu présents. Le repas a été arrêté.

Une trentaine de personnes ne pouvant être présent recevront une boîte de chocolat distribué par les membres du CCAS.

Conseil Municipal des Enfants - Cérémonie du 11 novembre

Première sortie officielle des tous nouveaux jeunes élus lors de la cérémonie du 11 novembre. Une rencontre a eu lieu au préalable le mardi 9 novembre permettant la répétition du texte lu par les enfants et de la Marseillaise ainsi qu'un rappel historique de la guerre de 14/18 et de l'armistice. Tous les enfants ont été très assidus.

C'est en présence d'une centaine de personnes que nos nouveaux élus du conseil municipal des enfants ont assisté à la Cérémonie du 11 novembre. Moment très émouvant lorsque les enfants ont entonné La Marseillaise reprise par de nombreux participants. La cérémonie s'est terminée par la lecture du poème "14-18 folie meurtrière" de Jacques Hubert Frougier par les enfants.

Association Histoire et Patrimoine

Nous avons reçu le devis des bornes explicatives pour le sentier historique créé par l'association Histoire et Patrimoine. Le conseil est d'accord pour mettre à disposition un agent pour la pose des poteaux, accompagné d'un bénévole de l'association, dès que nécessaire ainsi que la somme de 800 euros afin de couvrir la totalité de montant des dépenses pour les totems. Le conseil souhaite que le logo de Noailly y apparaisse et la possibilité de consultation de l'épreuve avant tirage.

Le conseil décide à l'unanimité des membres présents d'adhérer au Géoloire, adressage des communes, gratuit pour notre collectivité adhérente au SIG Geoloire 42.

Fin de Séance à 23h00.

COMMUNE DE NOAILLY

Séance du 24 novembre 2021

Patrick MEUNIER		Jérémy THEVENET	Absent excusé
Sandra ARCHIMBAUD		Sarah THEVENET	
Nicolas CARRIE		Véronique GERBE	
Sandrine DOMINGUES	Absent excusé	Jean-Louis MARGOTTON	
Serge PETIT		Valérie VERNAY	
Vincent GLON		Christophe DALLERY	
Marc-Antoine FABRE		Vincent LAURAND	